



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-90066>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-90066**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var (SDIS du Var)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 28830040300822

Ville : Le Muy

Code postal : 83490

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Entretien préventif et curatif des aires de préparation ainsi que du laboratoire de préparation de peinture de marque FAM

Code CPV principal - Descripteur principal : 50000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché concerne l'entretien préventif et curatif des aires de préparation ainsi que du laboratoire de préparation de peinture de marque FAM.

Critères d'attribution : Prix - 70 Valeur technique - 30

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Entretien préventif et curatif des aires de préparation ainsi que du laboratoire de préparation de peinture de marque FAM Date de conclusion du contrat : 11/09/2026 Montant maximum de commande HT : 120 000.00 euro(s) Nom du titulaire : AEOLE TECHNIQUES Montant de l'offre attributaire HT AEOLE TECHNIQUES : 19 985.08 euro(s). Le présent marché public est un marché de services mono-attributaire. - Il s'agit d'un accord cadre s'exécutant par l'émission de bons de commande, conclu avec un montant maximum et passé avec un opérateur économique. Il est conclu pour une durée d'un an reconductible trois fois sans que sa durée ne puisse excéder quatre années, avec un montant maximum de 30 000 € HT par an (soit 120 000 € HT pour quatre ans). Le marché

prend effet à compter de la réception de sa notification par le titulaire, il est conclu pour une durée de 1 an et pourra être reconduit trois fois sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans. Conditions de l'offre retenue : - le montant total du DQE est de 5 995,52 € TTC. A défaut de règlement amiable et conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, un recours peut être exercé auprès de la juridiction administrative territorialement compétente, qui est actuellement le Tribunal administratif de Toulon : • soit par référé contractuel, conformément aux dispositions de l'article R551-7 du Code de justice administrative, après la date de signature du contrat et au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ; • soit par requête introductive d'instance (recours TROPIC) dans les formes prévues à l'article R421-1 du Code de justice administrative et dans le délai de 2 mois à compter de la date de parution de l'avis d'attribution du marché public. • soit par un recours pour excès de pouvoir dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication ou de notification de l'acte détachable attaqué. Nota : Le Tribunal administratif de Toulon peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/09/2026